



Balade sur l'oppidum du Verduron, Marseille © D. Poulain, Hôtel du Nord

Patrimoines et biens communs au regard des droits culturels

Marseille, la Gare Franche, les 7 et 8 février 2017

Ce séminaire propose d'observer comment la prise en compte des droits culturels vient enrichir les expériences autour des biens communs en valorisant davantage leur portée démocratique, l'innovation sociale et économique qu'elles expérimentent. Dans le champ du patrimoine culturel en particulier, la Convention de Faro (2005) nous offre un cadre particulièrement favorable au croisement de ces deux référentiels. Elle pose au centre des enjeux patrimoniaux le rôle de la « communauté patrimoniale » qui se réunit et s'organise autour d'un patrimoine, en lui conférant ainsi un statut de bien commun. Réciproquement, cette recherche-action permettra de vérifier comment les expériences menées autour des communs deviennent des terreaux privilégiés de réalisation des droits culturels des personnes. Il s'agira d'observer tant les formes de coopération et de subsidiarité qu'elles instaurent, la façon qu'elles ont de mobiliser les histoires, que les capacités et le pouvoir d'agir des personnes impliquées.

INSCRIPTIONS libres sur réservation

Contact : christelleblouet@reseauculture21.fr

Inscription sur ce lien : <https://goo.gl/forms/1WQCsS5Uhexo4Sln2> ou par mail.

Cette recherche-action repose sur une méthodologie d'études de cas permettant de tirer des enseignements des problématiques posées dans chacun des contextes analysés. Des ateliers réguliers seront organisés pour développer et partager les analyses. Ces ateliers souhaitent aboutir à la mise en débat des résultats des travaux dans des séminaires nationaux largement ouverts.

Contact : Réseau culture 21, Christelle Blouët
christelleblouet@reseauculture21.fr

Retrouver toutes les informations, les ressources, les actualités et les vidéos de Paideia en France sur le site de la démarche:
www.droitsculturel.org/paideia

paideia

Observation et évaluation
des politiques publiques
au regard des droits culturels

Patrimoines et biens communs au regard des droits culturels

Marseille, la Gare Franche, les 7 et 8 février 2017

PROGRAMME

Mardi 7 février 2017

9h Accueil café

9h30 Ouverture par la Gare Franche

9h50 Présentation du programme

10h **Pourquoi les biens communs ?** par Irene Favero

10h30 **Pour le développement des communautés patrimoniales,** par Patrice Meyer-Bisch

11h Échanges

11h30 Pause

11h45 **La Convention de Faro dans 20 ans de récits à Marseille,** par Christine Breton

12h15 Échanges

12h30 Déjeuner

14h Présentation des ateliers

14h30 **Ateliers d'analyses de pratiques au regard des droits culturels**

- Récits et savoirs en marche, Ancrages, Marseille avec Samia Chabani

- Les Labourdettes, Marseille, avec Christine Breton

- Images en mémoire, images en miroir, Lieux fictifs, Marseille avec Caroline Cacavale

- Collecte de mémoire, le Rize, Villeurbanne, avec Géraldine Huet

- Archéologie, territoire et citoyenneté, ville de Saint-Denis avec Nicole Rodrigues

Programmation d'autres cas en attente

16h30 Pause

16h45 **Partage des regards sur les conditions de développement des patrimoines communs**

Rebonds de Mylène Bidault

17h45 Conclusion

18h Fin

Mercredi 8 février 2017

9h Balades patrimoniales dans les quartiers nord de Marseille

12h Déjeuner à la Gare Franche

13h30 **Ateliers d'analyses de pratiques au regard des droits culturels**

- Oppidum du Verduron, Hotel du Nord, Marseille avec Nathalie Cazals

- Foresta, Hotel du Nord et Bureau des guides, Marseille avec Julie Demuer et Loïc Magnan

- Formation à l'interculturalité, l'Université Territoriale d'Entreprises de l'Ardèche, avec Léa Maroufin

- Églises rurales de la Manche, Conseil Départemental de la Manche, avec Alain Talon

- Collecte de mémoire vivante, groupe mémoire du Département du Nord

Programmation d'autres cas en attente

15h30 Pause

15h45 **Partage des regards sur les conditions de développement des patrimoines communs**

Rebonds de Joëlle Zask

16h45 Conclusion : **propositions pour développer le droit de chacun de participer aux patrimoines culturels : condition de développement des personnes, des territoires et d'une culture démocratique inclusive**

17h30 Fin